

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BARDOS  
PYRENEES ATLANTIQUES

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

**OBJET : PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DU COÛT DE LA CANTINE  
DES ECOLES**

L'an deux mille vingt-deux, et le douze avril, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Maïder BEHOTEGUY - Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN - Jean-Baptiste LAMOTE - CELHAY Martine - ETCHETO Nathalie - DARRIEUMERLOU Aurélie - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - LEMBEYE Grégory.

EXCUSES : BIDART Thibault - DELAGE Véronique - Odette DIBON - EYHERABURU Mélanie - LAGADEC Marie-Pierre.

La Maire rappelle à l'assemblée que le service de restauration scolaire est assuré par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, pôle du Pays de Bidache, et que le prix du repas est facturé 4,16 euros à la Commune, laquelle refacture ensuite aux familles concernées le coût du repas.

Elle rappelle que, par décisions du Conseil Municipal en date du 05 janvier 2016 et du 07 septembre 2021, la Commune prend en charge financièrement une partie du coût du repas de la cantine à hauteur de 1,16€ des élèves scolarisés dans les écoles publique (Groupe scolaire Pierre Laborde) et privé de la Commune (Ecole Sainte Marie et Xarnegu Ikastola).

Considérant l'augmentation du coût du repas de la cantine, passé de 4,16 € à 4,30 € au 1<sup>er</sup> janvier 2022, elle propose de ne pas la répercuter sur les parents mais d'augmenter la participation de la commune qui passerait ainsi de 1,16 € à 1,30 €.

**Le Conseil Municipal**, ouï l'exposé de la Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**DÉCIDE** la prise en charge financière à hauteur de 1,30 euro du prix du repas de la cantine pour les enfants scolarisés dans les 3 écoles de Bardos, le groupe scolaire Pierre LABORDE, l'école privée Sainte-Marie et l'école immersive Xarnegu Ikastola.



La Maire,

Maïder BEHOTEGUY

